



Appel à manifestation d'intérêt

Évaluation de projets TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) en Afrique sub-saharienne

Contexte :

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont lancé un appel à projets pour sélectionner des projets innovants et ambitieux, explorant le potentiel des TICE, dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du collège. Huit pays d'Afrique sub-saharienne sont ciblés : Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Mali, Madagascar, Mauritanie, Niger, RDC.

Voir l'appel à projets sur le site : <http://vstice.auf.org/> et plus particulièrement les documents de l'appel : <http://vstice.auf.org/appel-a-projets-tice/presentation-de-lappel/>

À l'issue de l'appel, quatre à six projets seront sélectionnés, d'une durée de 2 ans maximum (hors évaluation). Les financements attribués seront compris entre 300 000 et 500 000 euros par projet. Il ne s'agit donc pas d'appuyer des expérimentations réduites mais des initiatives qui ont vocation à un passage à l'échelle, grâce à l'effet levier des financements octroyés et à des partenariats multi-acteurs.

L'appel à projets TICE a été clos le 30 avril 2015 et les projets seront définitivement sélectionnés au début du mois de juillet.

Appel à manifestation d'intérêt

L'AFD et l'AUF lancent un appel à manifestation d'intérêt pour identifier de 4 à 6 prestataires spécialisés dans l'évaluation de projets dont l'un, après sélection, aura à réaliser une évaluation ex-post des dossiers retenus à l'issue de l'appel cité ci-dessus. L'évaluation devra avoir une dimension transversale à l'ensemble des projets, pourra comprendre une partie de conseil aux porteurs sur la mise en œuvre de leur dispositif de suivi interne, comprendra des points d'étape durant le développement des projets, un dialogue avec l'AUF et les comités de pilotage des projets.

Il ne s'agit que d'une indication qui ne présage pas des projets qui seront reçus puis sélectionnés, mais pour se rendre compte des objectifs recherchés par l'appel, les structures intéressées pourront se renseigner sur des initiatives de type IFADEM à Madagascar, BBC Janala en Inde, Worldreader au Ghana, Momath en Afrique du Sud dans leurs dimensions d'utilisation des technologies.

Les 4 à 6 prestataires retenus à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt seront mis en concurrence pour élaborer une proposition détaillée d'évaluation une fois les projets définitivement sélectionnés. L'enveloppe financière consacrée à cette évaluation correspondra à un temps de travail compris entre 300 et 500 jours/homme.

L'AFD et l'AUF invitent les prestataires intéressés à réaliser l'évaluation des projets TICE qui seront retenus ont à fournir un court dossier indiquant leurs qualifications et leur compréhension de l'appel à projets TICE, à savoir :

- Description de la structure, de ses principaux acteurs (équipe permanente) et de son réseau d'experts, y compris dans les pays Africains.
- Références concernant l'exécution d'évaluations dans le domaine des TICE, y compris dans les pays en développement
- Références dans l'exécution d'évaluations en Afrique subsaharienne dans le secteur de l'éducation, notamment dans le cadre de projets de développement financés par des bailleurs de fonds
- Note de synthèse sur la compréhension de l'appel à projets TICE
- Note de synthèse sur la représentation du bureau d'études du potentiel de l'usage des TICE en se référant aux expérimentations citées ci-dessus (IFADEM-Madagascar, Worldreader, Momath, BBC Janala).

Le prestataire sélectionné pour mener les évaluations le sera en accord avec les procédures de passation de marchés financés par l'AFD. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des structures pré-sélectionnés après l'appel à manifestation d'intérêt. Le contrat sera géré par l'AUF.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 18 juin 2015, uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : appel-tice2015@auf.org